



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

100'000 livres se sont ouverts pour une mobilisation publique en faveur de la lecture, de l'écriture et du livre

Lire et écrire sont des compétences fondamentales et leur apprentissage est une des missions centrales de l'Etat. Parce qu'aujourd'hui des progrès peuvent être faits et parce que le numérique accentue encore le besoin de maîtriser l'écriture et la lecture, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) publie le message politique *Pour une mobilisation publique en faveur de la lecture, de l'écriture et du livre*. Des actions et des recommandations pour l'école y sont détaillées, ainsi que le soutien aux acteurs culturels et aux bibliothèques. Symboliquement, ce 11 novembre à 10h10, plus de 100'000 personnes ont lu au même moment dans les écoles vaudoises.

La langue écrite occupe une place centrale au sein des apprentissages, de la mémoire et de la communication. Savoir lire et écrire ouvre les portes du savoir, de l'autonomie sociale, citoyenne et professionnelle. Et l'écrit n'est pas seulement vecteur de connaissances, il est aussi une forme d'expression culturelle majeure. L'apprentissage et l'encouragement de la lecture et de l'écriture sont donc des missions centrales pour l'Etat. Sous l'impulsion de la conseillère d'Etat Cesla Amarelle, le Canton de Vaud publie donc le message *Pour une mobilisation publique en faveur de la lecture, de l'écriture et du livre* (en annexe). Le but est de soutenir ces missions par deux piliers: une politique éducative forte et une politique culturelle de soutien au livre et à l'écrit.

Des projets pédagogiques et de la créativité dans les écoles

Plusieurs indicateurs mettent en évidence que la lecture comme activité de loisir diminue chez les adolescents. Des enquêtes nationales et internationales démontrent que certains élèves ne maîtrisent pas suffisamment la lecture pour tirer profit de leur formation. Devant ces constats, et parce que la transition numérique accentue encore le besoin de maîtriser l'écriture et la lecture, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) entend (re)donner le goût de lire et favoriser l'apprentissage par toute une série de mesures concrètes dont voici quelques exemples: coupler deux périodes consécutives de français pour avoir le temps de lire en classe, proposer de la variété dans le choix des œuvres étudiées en classe,

pratiquer la classe inversée en littérature ou encore utiliser de manière cadrée les réseaux sociaux. La poésie, l'enseignement du théâtre et des ateliers d'écriture créative doivent aussi renforcer ce rapport au texte et favoriser l'aisance orale. Les élèves pourront ainsi mieux débattre, argumenter et prendre conscience de leur potentiel de lecteur et d'auteur.

Des actions d'envergure ou de partage peuvent aussi sensiblement changer le rapport à la lecture et avoir des effets très positifs. Le DFJC propose à tous les établissements de mettre en place le *Bruit des pages (en annexe)*, c'est-à-dire une lecture quotidienne de 5 à 15 minutes pratiquée par l'ensemble des élèves, des enseignants et du personnel administratif d'un établissement à une heure donnée et sur une période d'une semaine, d'un mois, d'un semestre ou d'une année. C'est symboliquement ce qui a été mis en œuvre ce lundi 11 novembre lorsque les 93 établissements scolaires vaudois et tous leurs occupants ont ouvert un livre pour 10 minutes de lecture à 10h10. À l'initiative de directions et d'enseignants, des actions de ce type ont d'ailleurs déjà été menées avec succès dans plusieurs établissements vaudois.

Soutien au livre et aux acteurs culturels du domaine

L'Etat a aussi pour mission la conservation et la mise à disposition des livres au travers des bibliothèques scolaires, publiques et universitaires. Il faut souligner ici le travail de la Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne (BCUL) qui met également en réseau les bibliothèques scolaires vaudoises. Ce réseau est en pleine expansion et tout est mis en œuvre pour que ces lieux deviennent des espaces de convivialité à l'interface entre l'école et l'univers de la lecture. Les éditeurs, diffuseurs et auteurs de livres font aussi l'objet d'un soutien public nécessaire pour soutenir la qualité et la variété face à l'évolution du marché et des habitudes de consommation. Le Canton entend encourager à lire et étudier des auteurs romands durant le parcours scolaire. Le Service des affaires culturelles (SERAC) aide aussi directement les auteurs vaudois par l'attribution de prix, de résidences d'écriture ou de bourses. Les éditeurs peuvent bénéficier d'aides ponctuelles ainsi que de conventions. Ces soutiens doivent leur permettre de développer leur capacité de promotion ou de diffusion, de participer à des foires nationales ou internationales ou encore les aider à relever le défi du numérique. Les librairies enfin sont soutenues par une politique d'achat responsable de la part des bibliothèques, des établissements, des professeurs et des enseignants, politique qui leur fournit un chiffre d'affaires important. Enfin nombre de manifestations, d'institutions ou d'actions de promotion du livre, de la lecture et de la médiation culturelle sont et continueront à être soutenues par le Canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 novembre 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nicole Minder, cheffe de service, Service des affaires culturelles, [nicole.minder\(at\)vd.ch](mailto:nicole.minder(at)vd.ch)
DFJC, Anouck Saitta-Vionnet, directrice adjointe, coordination des bibliothèques scolaires,
Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[Le_bruit_des_pages_-_Projet_pédagogique.pdf](#)

[Pour_une_mobilisation_publice_en_faveur_de_la_lecture_de_l'écriture_et_du_livre.pdf](#)

[Vidéo de l'action dans les 93 établissements scolaires vaudois](#)